

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0631 du 16/06/2017

Arrêté du 8 juin 2017

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE
CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION A LA HORS CLASSE
AU TITRE DU SECOND SEMESTRE 2017

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2017.

Date d'application : 31/08/2017

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2ND SEMESTRE 2017..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE INSPECTRICE DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE SUR UN EMPLOI DE NIVEAU HORS CLASSE ET NOMINATION À LA HORS CLASSE AU TITRE DU 2ND SEMESTRE 2017



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Action
et des Comptes Publics

ARRÊTÉ

portant affectation d'une inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale sur un emploi de niveau hors classe et nomination à la hors classe au titre du 2nd semestre 2017

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

- Vu la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 modifiée du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Sur la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE :

Article premier : l'inspectrice divisionnaire des Finances publiques de classe normale dont le nom suit, est affectée sur un emploi de niveau hors classe et nommée inspectrice divisionnaire des Finances publiques hors classe dans les conditions ci-après indiquées :

Prénom	Nom	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation Date d'installation	Ancienne situation Grade Date de prise de rang Date d'effet	Nouvelle situation Grade Date de prise de rang Date d'effet
SANDRINE	TORCHY	865291	AGENT COMPTABLE SECONDAIRE EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DU CNRS	AGENT COMPTABLE EN DÉTACHEMENT AUPRÈS DU CROUS DE PARIS 31/08/2017	IDIV CN 3 01/01/2015 01/01/2015	IDIV HC 1 01/05/2016 01/09/2017

Article 2 : les dispositions du présent arrêté seront notifiées à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 8 JUIN 2017

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEF DU BUREAU RH – 1B,

CÉLINE CASTELEYN

